

TÉMOIGNAGES

ENTREVUE AVEC LE D^R LE BLANC

Par : Annick Lavogiez



À propos du Dr Le Blanc

Ancien professeur de mathématique-physique, détenteur d'un baccalauréat en Physique, d'un permis de pilote d'aéronefs, d'une maîtrise en Aérospatiale et d'un Ph. D. en mathématique-physique, le Dr Richard Le Blanc est également hématologue depuis plusieurs années. Il a reçu son diagnostic d'autisme en 2012.

FQA : En quelques mots, pouvez-vous nous parler de votre parcours et de ce qui vous a amené à étudier la médecine?

J'ai commencé mes études de médecine à l'Université de Montréal en 1990, à l'âge de 33 ans, alors que j'étais professeur de mathématique-physique à McGill. En rétrospective, j'abandonnais une fructueuse carrière pour tenter de répondre à une question qui me taraudait : avais-je trop précocement mis une croix sur une carrière médicale pendant mon adolescence en réaction aux problèmes d'alcoolisme dont souffrait mon père, lui qui avait fait carrière en médecine? J'ai souvenir d'hospitalisations occasionnelles en psychiatrie et d'incertitudes sur son diagnostic. On disait qu'il avait acquis le surnom de nez-en-l'air pendant ses études au Séminaire, possible allusion à une bulle autiste car, avec le recul, il est presque certain qu'il était Asperger.

J'ai moi-même été affublé pendant mon adolescence du taquin et moqueur surnom de Dick La Gaffe, de toute évidence en réponse à la grande maladresse physique et sociale qui me caractérisait alors. Je dois admettre que j'éprouvais alors bien des difficultés à décrypter les messages qui, semble-t-il, visaient largement à assurer ma pleine intégration sociale. De façon rétrospective, j'ai pris des décisions congruentes avec l'Asperger que j'étais mais qui s'ignoraient : évitement des situations sociales qui m'occasionnaient bien des déconvenues, fuite des lieux bruyants ou de surstimulation, inves-

tissement total dans les sciences quantitatives, systématisation de mon apprentissage, obtention d'un baccalauréat en physique, d'un permis de pilote d'aéronefs, d'une maîtrise en aérospatiale, d'un Ph. D. en mathématique-physique, etc. À l'époque, personne ne parlait d'autisme : comprendre mon père afin de me comprendre moi-même était en quelque sorte devenu une question existentielle. Je pressentais que la réponse me serait donnée par le biais d'un saut en médecine.

FQA : À l'époque où vous étiez étudiant en médecine, vous n'aviez toujours pas reçu de diagnostic. Avez-vous vécu des difficultés particulières? Avec le recul, comment les comprenez-vous?

Étudier la médecine à l'âge adulte, ce n'est pas évident, surtout quand on a été professeur universitaire auparavant. Mais quand on est un Asperger qui s'ignore, c'est encore plus difficile. Au début de mes études en médecine, j'ai attribué mes difficultés au fait que j'avais fait le saut d'un monde de sciences déductives vers un monde de sciences intégratives et qu'il me fallait changer mes processus de raisonnement. Mais, au fil des mois, il m'est devenu évident que les enjeux débordaient le domaine de connaissance pour verser dans celui du relationnel. Et il n'y a pas de milieu plus intensément relationnel que la médecine. Mais passons...

Entre 1995 et 1998, j'ai vécu un heureux hiatus de trois ans, soit lors de ma résidence en médecine interne. J'avais alors migré dans le système anglophone de McGill et tout fonctionnait très bien. Tony Attwood dit que les symptômes de l'enfant autiste disparaissent lorsqu'il est seul dans sa chambre. Pareillement, on pourrait dire que les caractéristiques sociales de l'Asperger s'estompent lorsqu'il est en immersion dans un milieu culturel différent, profitant ainsi de la confusion entre différences culturelles acceptables et normes sociales imposables : de nombreux Asperger en témoignent sur la Toile. Pendant ces années de grâce, je travaillais fort mais avec enthousiasme; mon efficacité et mon sens développé des responsabilités étaient très appréciés par mes mentors qui m'accordaient beaucoup de latitude professionnelle. J'ai développé au fil des ans une approche très systématique du dossier du patient qui se démarque par une anticipation et planification conséquente des besoins et de la trajectoire du patient dans le système de soins. Sens développé des responsabilités, planification, anticipation de l'imprévu sont tous des traits typiquement Asperger s'il en est.

FQA : À quel moment les difficultés ont-elles commencé à avoir un impact sur votre milieu de travail?

Les véritables difficultés ont débuté après mon choix de spécialisation en hématologie. La chute fut aussi rapide que brutale. En effet, dès 1999, je suis mis sur une liste noire à vie au Centre universitaire

de santé McGill (CUSM) parce qu'on nous y refusait l'enseignement prévu au programme et que je m'opposais à la consigne d'aller chercher de ma propre initiative mon enseignement dans le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) : ces décisions vont à l'encontre de toutes les règles d'accréditation des programmes de résidence par les Collèges. Puis en 2000, tout au début de ma surspécialisation en greffe de moelle osseuse à l'Hôpital Maison-neuve-Rosemont (HMR), mon mentor me somme de me trouver un emploi hors Québec, et ce, à l'encontre des directives explicites du ministre de la Santé de l'époque, le Dr Philippe Couillard, qui exigeait que tout médecin engagé dans une surspécialisation au Québec se voit offrir en fin de formation un poste dans la province dans sa surspécialité. En 12 mois, la trame de fond de mes difficultés s'installait à demeure dans ma vie professionnelle et personnelle : on contrevenait aux règles établies, écarts inacceptables pour un Asperger.

J'ai complété ma surspécialisation entre 2000 et 2003. Si je peux m'exprimer ainsi, le syndrome d'Asperger qui jusque-là était relativement latent devint progressivement explicite. Tony Attwood a écrit : « People with Asperger's have a tendency to be very blunt and direct – they can be honest to a fault. » En médecine, cette honnêteté intrinsèque va trouver matière dans les questions de professionalismisme, de rigueur scientifique, d'éthique et de déontologie. Je ne peux ni veux m'attarder sur les écueils rencontrés lors de ma surspécialisation. Je me contenterai donc de fournir une liste d'impairs vécus sur le terrain : interdiction de corriger des diagnostics erronés; interdiction d'obtenir un consentement éclairé de la part de mes patients; interdiction d'objections scientifiques à des énoncés scientifiques faux; influence du pharma sur mes travaux, etc. Le lecteur intéressé n'a qu'à lire le rapport publié par l'Association canadienne des professeurs et professeurs d'université (ACPPU) en 2005 et intitulé *À la défense de la médecine : les professeurs de clinique et la liberté académique* pour réaliser que l'Asperger en moi ne faisait qu'en présenter les conclusions : « que les universités et les établissements de soins de santé affiliés à des universités énoncent clairement les droits à la liberté académique, offrent une sécurité d'emploi et de revenu et donnent accès à des mécanismes de résolution des différends caractérisés par la justice naturelle ». Tony Attwood ajoute que l'Asperger « is usually renowned for (...) having a strong sense of social justice ». Un profond sens de justice et, conséquemment, d'injustice se cristallisait en moi.

Sur un plan plus personnel, on me faisait savoir qu'on me refusait mon poste parce que je n'accompagnais pas mes collègues à la cafétéria et que je ne faisais pas preuve de collégialité. Sur ce dernier point, l'ACPPU écrivait en janvier 2016 : « Unfortunately, the combination of the undefined "collegiality" with the equally undefined "effective functioning" allowed both "collegiality" and "effective functioning" to be applied to [...] in broad, unspecific, but negative ways that related to perceptions of personality rather than to professional competence. » J'avais beau rétorquer que je ne pouvais physiquement supporter le vacarme ambiant d'une cafétéria, hypersensibilité autistique oblige, et, qu'au final, l'important était de bien faire son travail, rien n'y faisait. Évidemment, cela relève de la discrimination au sens de la Charte des droits de la personne. Lors de ma mise à pied définitive par HMR en 2003, j'étais complètement démoli : j'avais perdu mon poste de surspécialisation, ma réputation professionnelle et ma possibilité d'obtenir les lettres de recommandation nécessaires à une recherche d'emploi fructueuse. De plus, on forçait un Asperger à l'exil, élément anxiogène s'il en est un. C'était le début d'une crise de non-sens (entendre *melt-down*) qui n'a pas encore véritablement trouvé sa résolution.

En 2004, j'ai décroché de peine et de misère un poste d'hématologue au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS). Mon intégration dans un service désorganisé, au sein d'un groupe de personnes qui m'étaient inconnues et dans un lieu d'exil, s'est avérée très difficile : j'étais un Asperger en crise et sans ses repères. De

plus, les impairs vécus à Montréal avaient fait tache d'huile : j'étais étiqueté négativement avant même mon arrivée à Sherbrooke et les remarques désobligeantes à mon égard fusaient. À action, réaction : j'insistais de plus en plus sur une pratique rigoureuse et codifiée, sur un enseignement de qualité pour nos résidents dont j'étais le directeur de programme que j'avais reconstruit à l'arraché, sur la mise sur pied de comités de révision de la qualité de l'acte prévus par la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSS); je désirais améliorer l'accessibilité aux services et diminuer les délais d'attente pour les consultations en hématologie, délais qui pouvaient facilement dépasser les 12 mois, et ainsi de suite. Remarque que les projets de loi de notre ministre de la Santé actuel font justement référence à ces problématiques : l'Asperger que je suis ne fait jamais plus qu'articuler les problèmes de son milieu.

En 2011, quatre « collègues » portent plainte au commissaire aux plaintes et à la qualité des services du CHUS qui fait intervenir le Collège des médecins (CMQ), qui à son tour dépêche son médecin-conseil aux médecins en difficulté. Ce dernier conclut qu'il n'y avait pas matière à intervention tout en se disant interpellé par mes soucis de bonne pratique, mais sans y faire suite. Les administrations hospitalière et universitaire quant à elles faisaient de plus en plus de pressions pour que je parte. Ce qui a véritablement mis le feu aux poudres, cependant, fut une lettre que j'avais adressée au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) en décembre 2011 et qui était accompagnée d'une pétition de patients. Apparemment, j'avais commis une faute éthique... Convoqué verbalement sans véritable préavis par le CHUS pour une rencontre avec son avocat, menacé de conseil disciplinaire, je craque. Je rencontre en mars 2012 un psychiatre qui émet un diagnostic de trouble d'adaptation et je me retrouve soudainement en congé de maladie, moi qui n'avais jamais manqué une seule journée de travail depuis le début de mes études de médecine 22 ans auparavant... Notez que les intervenants du Programme d'aide aux médecins du Québec (PAMQ), actifs dans mon dossier depuis mon départ de Montréal, m'avaient successivement diagnostiqué avec un trouble d'adaptation avec humeur anxio-dépressive, puis avec un diagnostic de phobie sociale : c'est un problème fréquent pour l'adulte autiste qui s'ignore que de se voir attribuer des diagnostics erronés, concernant plus les manifestations secondaires que le problème de base qui demeure l'autisme.

FQA : Quand et où avez-vous obtenu votre diagnostic? À quel moment votre employeur l'a-t-il connu et quelle a été sa réaction?

Dès ma mise en congé de maladie, une priorité s'imposa : il me fallait désormais et à tout prix trouver la véritable cause de ma chute. Clin d'œil ici à *La chute* de Camus, un auteur fétiche dont je discuterai plus loin. J'avais lu quelque temps auparavant une biographie, *The Strangest Man: The Hidden Life of Paul Dirac, Quantum Genius* de Graham Farmelo, dans laquelle on faisait allusion au syndrome d'Asperger, syndrome dont je n'avais jamais entendu parler auparavant. Intrigué, je repère sur la Toile des tests de dépistage qui révélèrent sans l'ombre d'un doute que j'étais Asperger. Un concours de circonstances a fait que j'ai découvert une ressource diagnostique en visitant une librairie près de l'Université de Toronto, le Caversham Booksellers, « North America's largest mental health bookstore » comme le dit la publicité. C'est finalement en août 2012, à l'âge de 55 ans, que le diagnostic est confirmé : je suis Asperger! La plupart des adultes Asperger mentionnent que ce moment de confirmation est généralement un de libération, ce qui fut certainement le cas pour moi. Mon esprit était en surchauffe, j'ai rembobiné 55 ans de fil de vie, réinterprété celle-ci avec ma nouvelle grille d'analyse, puis rembobiné, puis réinterprété, puis rembobiné, puis réinterprété... C'était comme dans le film avec Tom Cruise, *Live, Die, Repeat*. J'ai eu des illuminations : ma prédilection pour le conte *Le vilain petit canard* de Hans Christian Andersen, pour un des *Writers on the Spectrum* de Julie Brown, et ce, depuis ma tendre enfance, s'expliquait enfin. C'était une véritable catharsis.

FQA : Comment et dans quelles conditions avez-vous réussi à récupérer votre emploi?

Dès septembre 2012, le PAMQ informait le CHUS du diagnostic. Fait à noter, des responsables du PAMQ m'ont affirmé que mon diagnostic démystifiait soudainement les parcours professionnels chaotiques d'autres collègues qui avaient consulté au fil des ans. Voilà que je devenais *Utile*, comme chante Julien Clerc. Naïf, j'ai pensé que le diagnostic allait débloquer la situation et que le retour au travail se ferait dans le respect, avec un minimum d'accommodement. Ce ne fut pas du tout le cas : le CHUS exigea une évaluation psychiatrique par un psychiatre de son choix. Le rapport de ce dernier escamotait le diagnostic d'Asperger pour insister sur une dangerosité créée de toutes pièces. L'impact du rapport me fut terrible. De plus, la situation devenait kafkaïenne : un expert mandaté par l'Université de Sherbrooke m'avait peu auparavant déjà déclaré apte au travail. Au final, quatre psychiatres québécois validaient mon diagnostic en l'absence de toute dangerosité. Le CHUS, quant à lui, n'a jamais officiellement reconnu ni accepté leurs conclusions.

L'Association canadienne de protection médicale (ACPM) puis le bureau de Me Jean-Pierre Ménard m'ont accompagné dans mes démarches de réintégration. Une menace d'injonction a fait en sorte que le CHUS a accepté une médiation, mais seulement après que j'accepte de me soumettre à une deuxième évaluation par son foutu psychiatre qui voulait sans doute sauver la face. Pour accélérer la résolution du différend, j'ai accepté, mais à la condition qu'un expert de mon choix assiste à l'évaluation derrière un miroir d'observation. Le CHUS et son expert s'y opposaient initialement, mais un juge a tranché et obligé l'établissement à respecter cette condition minimale d'impartialité. L'expert du CHUS m'a finalement jugé apte au travail, mais du bout des lèvres. C'était la fin d'une longue saga qui, pertinemment, s'inscrivait dans un contexte de crise de l'expertise

psychiatrique au Québec. À cet égard, il faut lire *L'affaire Turcotte* de Catherine Dubé et relire l'article « CHUS : bataille d'experts autour du médecin autiste » de Tristan Péloquin dans *La Presse* qui a fait un travail formidable de sensibilisation au fait autiste dans notre société.

FQA : Y a-t-il eu des mesures mises en place pour faciliter votre retour en emploi?

Le Dr Laurent Mottron a donné une vidéoconférence d'une heure sur l'autisme à mes collègues, c'est tout. Il n'y a pas eu d'autres mesures concrètes d'accommodement accordées.

FQA : Quelles sont les mesures que vous auriez aimé voir mises en œuvre?

Tout d'abord, je voudrais que cesse la discrimination qui perdure à mon égard, discrimination telle que définie par nos chartes des droits. Je voudrais que ma mise au ban au sein de ma spécialité soit définitivement levée : il m'est difficile d'accepter que toutes mes tentatives de réorientation de carrière depuis 2003 soient constamment mises en échec ou sabotées par des supérieurs hiérarchiques qui, très neurotypiquement, n'ont jamais compris les véritables enjeux. De plus, je n'ai jamais eu de cesse de demander qu'une validation des impairs vécus en milieu de formation et en milieu professionnel depuis 1999 me soit accordée par la mise sur pied d'un comité de révision comme ceux instaurés par l'ACPPU. J'ai d'ailleurs transmis aux Fédérations et au MSSS les recommandations de cette dernière concernant la liberté académique dans le milieu médical universitaire.

FQA : Que retirez-vous de cet épisode difficile de votre vie?

J'en suis encore à tirer mes conclusions. Il y en a une qui s'impose cependant : les ressources et modalités d'intervention dans les milieux de travail pour les autistes adultes sont pour ainsi dire



OFFICE DES PERSONNES
HANDICAPÉES DU QUÉBEC

conjuguer
nos forces



AU SERVICE DES PERSONNES HANDICAPÉES

L'Office offre son aide aux personnes handicapées,
à leur famille et à leurs proches.

L'Office vous...

- **écoute** et vous **aide** à préciser vos besoins ;
- **informe** sur les ressources, les programmes et les services existants ;
- **conseille** sur les manières de présenter une demande de service ;
- **réfère** vers l'organisme le plus susceptible de répondre à vos besoins ;
- **accompagne** dans vos démarches et peut vous **représenter**.

Pour en savoir plus

www.ophq.gouv.qc.ca
aide@ophq.gouv.qc.ca

Téléphone : 1 800 567-1465



Téléscripteur

1 800 567-1477

ENSEMBLE 
on fait avancer le Québec

Office des personnes
handicapées

Québec 

inexistantes au Québec. Sur une note plus personnelle, j'ai réellement craint pour ma carrière, et de ne plus pouvoir travailler, comme c'est le vécu de bien des artistes auxquels je m'identifie sans peine. Et il faut comprendre que même si le médecin que je suis est aujourd'hui fonctionnel, l'homme derrière le médecin lui souffre encore de la brutalité de son milieu professionnel.

L'expérience vécue m'a aussi fait beaucoup réfléchir sur les relations hiérarchiques dans notre société. À cet égard, le Dr Mottron affirme que les artistes n'auront aucun problème avec une hiérarchie constante et juste, mais en éprouveront si cette dernière se révèle intrinsèquement contradictoire. À titre d'exemple, quand, dans une réunion professionnelle, un Asperger soulève une quelconque erreur, il ne souligne pas l'incapacité de la personne à bien faire son travail, il signale simplement une inexactitude à rectifier. Il n'y a pas de jugement personnel. Dans un milieu professionnel sous pression, une juste hiérarchie comprenant véritablement les enjeux non seulement tolérerait mais encouragerait de telles interventions. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si des compagnies comme SAP recrutent et intègrent depuis peu des artistes programmeurs à leur équipe : ils sont doués à débusquer les erreurs de code.

Rappelons ce que disait Hugh Alexander de Alan Turing, mathématicien de génie, créateur de l'ordinateur moderne et Asperger (voir le film *The Imitation Game*) : « He was always impatient of pompousness or officialdom of any kind – indeed it was incomprehensible to him; authority to him was based solely on reason and the only grounds for being in charge was that you had a better grasp of the subject involved than anyone else. He found unreasonableness in others very hard to cope with because he found it very hard to believe that other people weren't all prepared to listen to reason; thus a practical weakness in him in the office was that he wouldn't suffer fools or humbugs as gladly as one sometimes has to. » Est-il donc si pertinent de parler de maladresse sociale de l'Asperger? Pour finir, les profondes émotions que provoquent mes constantes relectures de l'œuvre de Camus, mon auteur fétiche, sont validées par ces réflexions. L'encart du livre *L'ordre libertaire : la vie philosophique d'Albert Camus* de Michel Onfray ne dit-il pas que « La vie philosophique d'Albert Camus, qui fut hédoniste, libertaire, anarchiste, anticolonialiste et viscéralement hostile à tous les totalitarismes, illustre de bout en bout cette morale solaire. » Morale solaire, quelle heureuse expression pour un Asperger qui se revendique pleinement!

FQA : D'un point de vue personnel, qu'est-ce que l'obtention du diagnostic a changé pour vous?

Tout d'abord, et c'est le plus important, la sourde colère, difficilement contenue, que j'entretenais à l'égard de mon père dont l'alcoolisme m'avait tant fait souffrir et qui, somme toute, ne représentait qu'une automédication inappropriée pour l'Asperger anxieux qu'il était (lire *Asperger Syndrome and Alcohol: Drinking to Cope?* de Matthew Tinsley et Sarah Hendrickx, avec une préface de la grande Temple Grandin) s'est évanouie sans même laisser d'amertume. J'ai également mieux compris la vie d'un solitaire souffrant de sa solitude, les ruptures amoureuses douloureusement vécues comme des rejets de ma biologie propre, la confusion que j'entretenais entre un moralisme rigide avec lequel je peinais à m'identifier et le besoin de l'Asperger de voir respecter les règles, mon panthéisme avoué que j'attribue en partie à mon hypersensibilité sensorielle, et j'en passe. Le phénomène cathartique se poursuit...

FQA : Qu'est-ce que cela aurait changé, pour vous, d'avoir un diagnostic dans l'enfance?

Un diagnostic plus précoce m'aurait permis de développer dès l'enfance une grille d'analyse de la réalité sociale mieux adaptée à ma condition neurobiologique. J'aurais mieux réfléchi mes choix de profession et mieux préservé mes inclinations naturelles pour les sciences quantitatives dans lesquelles j'excellais. Au final, je serais

assurément devenu chantre et ardent défenseur de la neurodiversité. Pour l'instant, ma bible, c'est le merveilleux *NeuroTribes: The Legacy of Autism and the Future of Neurodiversity* de Steve Silberman que je vous invite tous à lire.

Chronologie

Mai 2003 : perte de mon poste en surspécialité de greffe de moelle osseuse à HMR.

Mai 2004 : arrivée au Département d'hémo-oncologie du CHUS.

Été 2010 : plaintes de certains collègues envoyées au CMQ.

Été 2011 : demande de la direction du CHUS de quitter mon emploi.

Mars 2012 : mise en congé de maladie avec un diagnostic provisoire de trouble d'adaptation.

Août 2012 : diagnostic officiel de syndrome d'Asperger.

Automne 2013 : demande d'expertise du CHUS par un psychiatre de son choix. Début d'un débat d'expertises et contre-expertises psychiatriques.

31 août 2015 : réintégration dans mes pleines fonctions au CHUS.

Dans la presse

2 février 2007

« La longue bataille du Dr Richard Le Blanc, un Fellow québécois formé à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont puis écarté de cet hôpital réclame toujours son poste », Denis Méthot, L'Actualité médicale.

13 février 2015

« Le "combat contre la discrimination" du Dr Le Blanc », Tristan Péloquin, La Presse.

14 février 2015

« Un médecin autiste lutte pour retrouver son emploi », Tristan Péloquin, La Presse.

« Un médecin atteint du syndrome d'Asperger poursuit le CHUS pour 600 000 \$ », Ici Radio-Canada.

26 avril 2015

« CHUS : bataille d'experts autour du médecin autiste », Tristan Péloquin, La Presse.

24 août 2015

« Congédié du CHUS, le Dr Richard Le Blanc pourra réintégrer ses fonctions d'hématologue », Ici Radio-Canada.